Le championnat du Nord de seriniculture

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Un concours difficile

C'est à la Fédération de Seriniculture du Nord de la France, qui groupe sept clubs, qu'on doit l'initiative de ce championnat. Il s'agissait, après deux concours préparatoires et éliminatoires, de mettre en présence les serins admis ; les concours préparatoires ont eu lieu à Armentières et à Roubaix ; les deux championnats ont eu lieu le 23 décembre 1923, à Lannoy, au siège du « Canari-Club de Lannoy », et, hier, à Lille. Ces quatre compétitions ont réuni douze cents oiseaux, qu'il y avait lieu de classer d'après l'harmonie de leurs chants, autrement dit : leur saxophonie.

M. Benoit, expert diplômé de Gand, avait reçu la mission délicate de départager les concurrents.

Hier donc, à 10 heures, en présence d'une soixantaine de seriniculteurs, se disputa, à Saint-Maurice, la finale du championnat.

On remarquait, parmi l'assistance : MM. Hofnet, président d'honneur de la Fédération ; Vanheule, président ; Tahon, vice-président ; Flipaux, secrétaire ; Desbouveries, président du Canari-Club de Lannoy ; Erpeldinger, de Roubaix ; Delval, d'Armentières, etc...

Les opérations du jury eurent lieu dans la plus joyeuse animation, et les prix furent distribués, à seize heures, au local du « Canari-Club Lillois ».

Voici d'ailleurs le classement de l'épreuve :

Le classement

La coupe du « Réveil du Nord » est gagnée par Mme Vanheule, avec 88 points ; — La médaille de la Ville, par M. Delval.

CLASSE I. — *Prix d'honneur :* MM. Delval, 84 points ; 1er prix, Thomas, 82 p. ; 2e, Dutilleul, 81 p. ; 3e ex æquo : Lebrun, Honnart, Debouverie, Delcroix, Segers, 78 p. ; 4e ex æquo : Minne, Dutriez, Voikaert, Vande Castelle, 76 p. ; 5e ex æquo : Vanheule, Delcroix, Husson, Delporte, Dellennes, 75 p. ; 6e prix : Segers, Delval, Cristin, Voikaert, Mme Vanheule, 73 p. ; 7e prix : Demessines, Vande Castelle, Luc, Dellemmes, Debooser, Deronck ; 8e prix, Delannoy ; 9e prix : Allain, Flipaux, Vanhedegem, Bonnaerens, Verdonck, Lebrun, Christin ; 10e prix, Lebrun.

CLASSE II. — *Prix d'honneur :* Vanheule, 169 points ; 1er prix, Vanhedegem, 166 p. ; 2e prix, Delval ; 3e prix, Dutriez, 144 p.

CLASSE III. — *Prix d'honneur :* Vanheule, 88 points ; 1er prix, Hocquet, 273 p.

CLASSE IV. — *Prix d'honneur :* Mme Vanheule, 88 points, gagnante de la coupe offerte par le « Réveil du Nord » ; — 1er prix, Evrard ; 2e prix, Vangheluwe ; 3e, Vanheule et Delebarre ; 4e prix : Vanheule, Hocquet, Vangheluwe ; 5e prix : Vanheule, Vande Castelle ; 6e prix : Flament, Deronck ; 7e prix : Lesne, Vangheluwe ; 8e prix : Jean Debouverie, Vangheluwe ; 9e prix : Raes Maurice, Vanheule ; 10e prix : Lebrun, Christin, Béghin, Dumortier, Mme Vanheule.

CHAMPIONNAT. — *Classe I :* Minne, 160 p. *Classe II :* Vanheule, 289 points. *Classe III :* Vanheule, 550 points.

DANS LA MAGISTRATURE

« L'Officiel » publie :

Sont chargés spécialement du règlement des ordres aux tribunaux de 1re instance ci-après désignés :

Nord, section de Douai, M. Bohin, juge au siège.

Nord, section de Dunkerque, M. Lecomte, juge suppléant rétribué du ressort de la Cour d'appel de Douai.

Nord, section de Lille, M. Gorphe, juge au siège.

Nord, section de Valenciennes, M. Derumaux, juge au siège.

Pas-de-Calais, section d'Arras, M. Figeac, juge au siège.

Pas-de-Calais, section de Béthune, M. Daquin, juge au siège.

Pas-de-Calais, section de Boulogne, M. Robet, juge au siège.

ESPERANTO-MOVADO

Nia lingvo progresas

Petit à petit, modestement l'espéranto fait son chemin. Que les profanes se rassurent, l'idée n'est pas morte et sa réalisation continue de s'opérer. Que les *samideanoj* prennent courage : les frères deviennent chaque jour plus nombreux et la patrie « *Esperantujo* » sera bientôt une réalité vivante.

Certes, les progrès ne sont pas aussi importants ni aussi rapides que nous le voudrions, mais il ne faut pas oublier que l'Espéranto n'a qu'une quarantaine d'années d'existence. Qu'est-ce que 40 années dans le temps éternel ? Et puis, il y a eu la guerre, cette grande « régénératrice », qui a tout retardé.

Il ne faut pas non plus méconnaître certains grands événements qui donnent tout de même à la langue internationale une sérieuse garantie pour l'avenir. Rappelons-les succinctement.

L'Espéranto a reçu l'approbation officielle de la *Société des Nations* en son assemblée générale du 21 septembre 1922. Depuis cette époque, elle est employée régulièrement par le *Bureau International du Travail* de Genève qui publie tous les deux mois un résumé de ses travaux en langue Esperanto.

Au cours de la Conférence tenue à Paris en 1925, *l'Union Télégraphique Universelle* a décidé d'accepter l'Esperanto comme « langage clair » dans la correspondance télégraphique internationale, au même titre que les langues nationales et le latin.

Et dans le domaine de la T.S.F., est-il superflu de mentionner qu'il y a actuellement dans le monde *40 stations* qui émettent de façon régulière des cours, des causeries et des informations en Esperanto.

Ces faits sont tout de même de nature à encourager les hésitants. Mais il y a plus. En France, pour ne parler que de notre pays, des progrès réels se font chaque jour. Citons : le mouvement espérantiste universitaire qui, de fondation récente, commence à se développer fortement. — La création de « Esperanto et Commerce », société française pour le développement des affaires commerciales à l'étranger par le moyen de l'Esperanto. Plus récemment, nous avons la Maison de l'Esperanto », 3, boulev. Pasteur, à Paris, dont le but est de mettre la langue auxiliaire au service des hommes qui, par leurs professions, leurs opinions ou leurs goûts, ont des relations internationales.

Voilà des faits qui témoignent bien de la vitalité du mouvement esperanto et qu'il n'est pas sans intérêt d'enregistrer.

AL FRATIGO PER ESPERANTO.

Nous avons le plaisir d'annoncer qu'un nouveau cours s'est ouvert ce mois-ci à Croix (Nord). — S'adresser rue J.-Jaurès, Ecole du Centre. Cours tous les mercredis, à 19 h. Nous engageons vivement les croisiens à y assister.

MEDAILLES DES DOUANES

Par arrêté du ministre des Finances en date du 21 janvier 1929, la médaille d'honneur a été décernée aux agents des douanes dont les noms suivent :

Soulliarer, préposé à *Dunkerque ;* Muyl, préposé à *Dunkerque ;* Leupe, sous-brigadier à *Wormhoudt ;* Decreus, préposé à *Gravelines ;* Queva, préposé-visiteur à *Gravelines ;* Soonekindt, préposé à *Dunkerque ;* Deman, brigadier à *Armentières* (Gare) ; Cornille, préposé à *Orchies ;* Ingelaere, préposé à *Tourcoing* (Gare) ; Gendarme, préposé à *La Hussarde ;* Convain, préposé à *Lille ;* Cappelaere, préposé, et Obin, préposé à *Wattrelos* (Ligne) ; Bulté, sous-brigadier à *La Hussarde ;* Bubille, brigadier à *Lille ;* Ducatez, préposé à *Lille ;* Goret, préposé à *Lille ;* Legros, brigadier à *Ferrière-la-Grande ;* Jacquard, préposé rue *Chorette ;* Bracq, sous-brigadier *à St-Amand ;* Roussel, brigadier à *Rouillon ;* Pascal, sous-brigadier à *Jeumont* (Gare) ; Douillez, préposé à *Bavay* (Ligne) ; Bigaron, préposé à *Wargnies-le-Petit ;* Courouble, préposé à *Villers-sire-Nicole ;* Fortuit, brigadier à *Curgies ;* Lernon, préposé à *Lorette ;* Caillet, préposé-visiteur à *Abbeville ;* Quedeville, préposé à *Calais*.

M. Thomasset, fils de préposé agréé, demeurant à *Saint-André-les-Lille* (Nord), 4, rue de Lille, est nommé garde domanial des eaux et forêts de 6e classe au poste non logé de chilly-sur-Salins (Jura), triège n° 11 du cantonnement de Salins.

La liste des Gagnants du Grand Concours de la Reconstitution

— SUITE —

3.363e au 3.450e Prix (suite). — UN RASOIR « GILLETTE ». Valeur : 12 francs.

3.401e : M. THIREZ Gustave cordonnier, rue Eugène-Jacquet, 86, LILLE.

3.402e : M. LECLERCQ Georges, charpentier, chemin de halage, BEUVRY (Pas-de-Calais).

3.403e : M. DERVILLE Georges, rue Lechatelier, 36, LIEVIN (Pas-de-Calais).

3.404e : M. DUTITRE Raoul, garde des mines, rue Lechatelier, 30, LIEVIN (P.-de-C.).

3.405e : M. DERNONCOURT Léon, retraité, rue Emile-Zola, 6, DENAIN (Nord).

3.406e : M. BOURRIEZ Démosthène, mineur, rue Renard, 9, DENAIN (Nord).

3.407e : Mme Leleu Raymonde, rue Jeanne-d'Arc, 41 (VALENCIENNES (Nord).

3.408e : M. AVORTE Louis, mécanicien, rue Parmentier, 12, ONNAING (Nord).

3.409e : Mlle LAGACHE Fernande, rue de l'Egalité, 91 LEFOREST (Pas-de-Calais).

3.410e : M. PRONNIER Pierre, rue Nouvelle, LABOURSE (Pas-de-Calais).

3.411e : M. CARDON Hubert, rue Chabaud-Latour, 123, DENAIN (Nord).

3.412e : M. BOUCHEZ Maxime, rue Général Drude, 27, BARLIN (Pas-de-Calais).

3.413e : M. MEUNIER René, rue Nicolas-Leblanc, 26, AVION (Pas-de-Calais).

3.314e : M. LETURGIE Henri, rue Manuel, 67, LILLE.

3.415e : M. PENEZ Gaston, employé, rue de la Gare, CHOCQUES (Pas-de-Calais).

3.416e : M. DEFOUSARGUES Romain, ajusteur-mécanicien, rue Pierre-Curie, 38, HELLEMMES-LEZ-LILLE.

3.417e : M. HIGI BEUDAERT, machiniste, rue Léon-Gambetta, BEUVRY (Pas-de-Calais).

3.418e : Mme Julie JEMBART, couturière, rue Jean-Jaurès, VERQUIN (Pas-de-Calais).

3.419e : M. OLIVIER Jean-Baptiste, chauffeur, rue du Chemin-Vert, 34, ARMENTIERES (Nord).

3.420e : Mme DESCAMPS Jeanne, rue de la Gare, LA MOTTE-AU-BOIS (Nord).

3.421e : M. Jules LERICHE, boucher-charcutier, rue d'Acquembronne, LUMBRES (Pas-de-Calais).

3.422e : M. LACHERY Valentin, rue du Bal, BEUVRY (Pas-de-Calais).

3.423e : M. WAGNER Maurice, couvreur-zingueur, rue Décrobercque, LOOS-EN-GOHELLE (Pas-de-Calais).

3.424e : M. Gambien Louis, mineur, rue de l'Abregain, 132, LIEVIN (Pas-de-Calais).

3.425e : Mme Clémence RICART, rue de la Gare, 202, LIBERCOURT (Pas-de-Calais).

3.426e : Mme LISSE Marie, rue Faidherbe, Pavillon Ghesquière, 86, HELLEMMES-LEZ-LILLE.

3.427e : M. MASQUELIN-POUTRAIN, zingueur, rue Jacquart, 15, COURRIERES (Pas-de-Calais).

3.428e : M. HECQUET Florent, rue Maladerie, 48, VERMELLES (Pas-de-Calais).

3.429e : M. Louis BETCHEM, rue Gambetta, N° 3, GONDECOURT (Nord).

3.430e : M. DELET Lucien, rue Houplin, avenue Guillmanuel, SECLIN (Nord).

3.431e : Mlle Louisette SACLEUX, à LOZINGHEM (Pas-de-Calais).

3.432e : Mme veuve SEYNAEVE Pauline, 46, rue de la Beurrière, ANNEZIN-LEZ-BETHUNE (Pas-de-Calais).

3.433e : M. FICOT Louis, écolier, rue Neuve, WINGLES (Pas-de-Calais).

3.434e : M. PRUVOT Henri, 2, rue de Dunkerque, BRUAY-EN-ARTOIS (Pas-de-Calais).

3.435e : Mlle Simone VINCENT, couturière, LOZINGHEM (Pas-de-Calais).

3.436e : M. BAYART Casimir, LOZINGHEM par Marles-les-Mines (Pas-de-Calais).

3.437e : M. DEZETTE Jules, rue Desselligny, Fosse 3, n° 73, BRUAY (Pas-de-Calais).

3.438e : Mlle VANDEENKISTE Hélène, institutrice, 7, rue Monge, LILLE.

3.439e : M. BABLIN Alfred, employé, 8, rue des Récollets 22 bis, cour Vve Michel, ROUBAIX (Nord).

3.440e : M. DUMONT Joseph, rue Jean-Rès, AULNOY-LES-VALENCIENNES (Nord).

3.441e : M. MACAUX Firmin, 2, rue des Tombelles, BRUAY (Pas-de-Calais).

3.442e : M. WALLEZ Emile, électricien, 16, rue des Sabuteaux, LILLE.

3.443e : Mme Lucienne MUTTI, sténographe, 14, rue B. Monnoyer, LILLE.

3.444e : M. BECART René, ajusteur, 73, rue Jean Jaurès, PETITE-FORET (Nord).

3.445e : M. BOUCHENDHOMME Henri, chaudronnier, rue de l'Estrée, MEURCHIN (Pas-de-Calais).

3.446e : M. CHANTREAU Louis, entrepreneur, rue de Marcq, 9, MONCHECOURT (Nord).

3.447e : M. BOURIEZ Jean, rue 13, n° 11, LIEVIN (Pas-de-Calais).

3.448e : M. Etienne SKORCZAK, musicien, 16, rue Stanley, LENS (Pas-de-Calais).

3.449e : Mme BROUX, 125, rue d'Erquinghem, ARMENTIERES (Nord).

3.450e : M. BELAVOINE Augustin, cheminot, rue Henri Duquesne, VERMELLES (Pas-de-Calais).

3.451e au 3.550e Prix (100 prix). — UNE BOITE PRALINES CHOCOLAT. Valeur 12 francs.

3.451e : M. DUBOIS-D'ENGHIEN Emile, monteur, impasse Corneille Theunissen, 12, ANZIN (Nord).

3.452e : M. COLLAS Eugène, employé de banque, 15, rue Marcellin Berthelot, BETHUNE (Pas-de-Calais).

3.453e : Mlle Rose HALBOT, couturière, rue de Don, 6, ANNŒULLIN (Nord).

3.454e : M. HEQUETTE Louis-Auguste, chauffeur, 5, rue de Lille, SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE.

3.455e : Mme BLONDEL Sarah, estaminet, rue de Pernes, CALONNE-RICOUART (Pas-de-Calais).

3.456e : Mlle PLATEL Yvonne, employée, 5, rue de Lille, LAMBERSART (Nord).

3.457e : Mlle BARBIAUX Mireille, vendeuse, 7, rue Claude Bernard, LENS (Pas-de-Calais).

3.458e : M. CAUTERMAN François, rue de Mouvaux, 177, cour Meurisse, 5, TOURCOING (Blanc Seau) (Nord).

3.459e : M. CORNILLE-LEROY, 9, rue du Cornet, WINGLES (Pas-de-Calais).

3.460e : M. GOUILLARD Marcel, employé de chemin de fer, rue Voltaire, AVION (Pas-de-Calais).

3.461e : Mlle Angèle LANOY, 76, rue Séraphin Cordier, CARVIN (Pas-de-Calais).

3.462e : Mme Vve WALLE, 67, foubourg d'Aval, LILLERS (P.-de-C.).

3.463e : Mme MOURET Jeanne, 141, rue Victor Hugo, MARAIS-DE-LOMME (Nord).

3.464e : M. TURLURE Norbert, mineur, rue des Ecoles, CALONNE-RICOUART (P.-de-C.).

3.465e : M. DIEPERYNCK Charles, 25, rue Cavantou, LILLE.

3.466e : Mme Jean CARDON, employée, 14, rue de Madagascar, WATTRELOS (Nord).

3.467e : M. Lucien SAMOUY, 28, rue des Robleds, LILLE.

3.468e : Mme JACQUEMONT Angèle, rue Sainte-Anne, HOUPLIN (Nord).

3.469e : Mme G. MONNET, 40, rue Neuve, TEMPLEUVE (Nord).

3.470e : M. DELTOUR Gaston, employé, 26 rue Jean Jaurès, St-POL-SUR-TERNOISE.

3.471e : M. KIENZ Henry représentant, 27, rue de l'Egalité, Villa Jacqueline, MARCQ-EN-BARŒUL (Nord).

3.472e : M. Gaston ACKART, mécanicien, 33, rue de la Guignette, cour Mulliez, ROUBAIX (Nord).

3.473e : Mlle DEPINOY Marie, employée, 34 rue Jenner, TOURCOING (Nord).

3.474e : M. MERTENS Henri, magasinier, 11, rue Newton, LILLE.

3.475e : M. FLAMANT Désiré, chef de train, 4, rue Jean Jaurès, AULNOYE (Nord).

3.476e : Mme EUGENE Caroline, 13, rue Scrive, MARCQ-EN-BARŒUL (Nord).

3.477e : M. César ROELENS, bonnetier, 111, rue du Cymbale, TOURCOING (Nord).

3.478e : M. RODON Lucien, employé, 7, rue du Champ de Manœuvre, CAMBRAI (Nord).

3.479e : M. Henri LAMBERT, surveillant, 11, rue de Croy, WALLERS (Nord).

3.480e : M. BECKERS Arthur, peintre, 13, rue de la Marbrerie, FIVES-LILLE.

3.481e : M. VANDAELE Julien, fondeur, 66, rue Bourjembois, FIVES-LILLE.

3.482e : M. DEVAUX Raymond, commissionnaire, 15, rue Lebret, ONNAING (Nord).

3.483e : M. MOREAU Léon, 12, rue de Saint, HERSIN-COUPIGNY (Pas-de-Calais).

3.484e : M. LEMAIRE Paul-Jules, menuisier, 54, rue de Canteleu, LILLE.

3.485e : M. CASTEL Alfred, 51, rue Joufroy, ROUBAIX (Nord).

3.486e : M. ALLART Louis, rue de la Gare Prolongée, LENS (Pas-de-Calais).

3.487e : M. Alfred MONFORT, employé de commerce, 19, rue de la Barre, LILLE.

3.488e : M. LOSSON Emile fils rue Jean Jaurès, VERMELLES (Pas-de-Calais).

3.489e : M. DUPUYS Ferdinand, 39, rue Philippe de Comines, LILLE.

3.490e : M. PETIT Emile, employé, 89, rue Gustave Delory, LILLE.

3.491e : M. GUILLEMETTE Ernest, employé 25, rue de la Tour des Dames, DOUAI (Nord).

3.492e : Mme RAULT Mariette, 8, rue de Carvin, LILLE.

3.493e : M. PROUVE J.-B., cantonnier, rue Neuve, WINGLES (P.-de-C.).

3.494e : M. BAPAUME Louis, charbonnier, 14, rue des Montaguards, LILLE.

3.495e : Mlle Céline PIERLOT, écolière, 15, rue de Genech, CYSOING (Nord).

(A SUIVRE).

La distribution des Prix

Les prix seront à la disposition des gagnants en nos bureaux, 186 bis, rue de Paris, à Lille, tous les jours, sauf les dimanches et fêtes, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., dès la publication des résultats.

Conformément à l'article 8 du règlement, il suffira aux gagnants de justifier de leur identité pour les y réclamer.

Les frais d'envoi seront à la charge des bénéficiaires qui demanderont l'expédition de leurs prix.

Avis aux gagnants

Devant l'affluence de demandes d'envoi de lots de la part des gagnants nous prions ces derniers de vouloir bien ne pas s'impatienter.

Nous nous trouvons, en effet, dans l'impossibilité matérielle de satisfaire au jour le jour aux demandes qui nous parviennent et nous nous excusons auprès des gagnants du retard qui pourrait se produire dans l'expédition de leurs lots.

Pour faciliter les expéditions, nous demandons aux gagnants de bien spécifier les numéros de leur classement et des lots qui leur reviennent.

T.S.F.

RADIO P.T.T. NORD A LILLE (964 m.). — Lundi 28 janvier : 12 h. 30 : La grotte de Fingal : Andante du premier trio ; Marouf ; Berceuse ; Rapsodie pour violoncelle ; Nuit sur mer ; Rapsodie norvégienne. — 13 h. 35 : Cours ; Informations, etc. — 19 h. 15 : Disques. Cours, etc. — 19 h. 40 : Marche nuptiale d'une poupée ; Avril au bois ; Minuette ; Mira la Blanca Luna ; Berceuse ; Bouquet des champs ; Boléro de concert ; Etincelle ; Les Saltimbanques. — 20 h. 45 : La hussarde ; Les trois hussards ; Momento Capriccioso ; M. Tavera dans son répertoire ; Romance en sol, par M. Debrauwer ; M. Vienne, ténor ; Chevalier printemps ; Airs de Joseph, du Jardin de Fausi etc. — Informations du Réveil du Nord.

RADIO-PARIS (1.765 m.). — 12 h. 30 : 1. Première suite de ballet ; 2. La chanson des abeilles ; 3. Carnaval ; 4. Scènes rustiques ; 5. La fleur merveilleuse ; 6. La Tosca ; 7. Chanson d'amour. — 13 h. 15 : Suite du concert. — 15 h. 45 : Musique symphonique ; chant et danse. — 18 h. 45 : La demi-heure Pathé. — 20 h. 15 : 1. Le roi Lear. Deuxième partie ; 2. La quintette d'instruments à vent de Paris, par les solistes de la Garde Républicaine ; a) Quintette ; b) Aurore sur la forêt, cor solo ; c) Aubade ; d) Scherzo ; e) Quintette, clarinette, flûte, hautbois, basson, cor ; Mélodies ; a) Le chef d'Armée ; b) Air d'Orphée, Mme Jane Manceau, de l'Opéra.

TOUR EIFFEL (1.445,15 m.). — 17 h. 45 : Journal parlé. — 19 h. 20 : Deuxième audition de l'Express 175, radio-drame en un acte ; Feuillets d'album, Rose de mai, Fritz et Suzel, En rêvant, Colombine, Chanson du pâtre, Petite marche, orchestre ; a) Les bœufs ; b) Les sapins, chant ; Berceuse, sérénade, orchestre ; œuvres de M. Pierre Agnétant dites par Mme Pierre Agnétant ; Nuit d'toiles, orchestre ; a) Le jardin ; b) Souvenir ; c) Pastorale, chant ; Mme Blanche Dufour ; Chanson et badinerie ; Flûte ; Les danses de chez nous, orchestre ; a) Ma heureuse ; b) Joyeuse marche d'Apolline, ballet, orchestre.

TOULOUSE (385,6 m.). — 12 h. 15 : Concert. — 20 h. 30 : 21 h. : Fantaisie sur « Les Saltimbanques », « La Vie de Bohème », « Philémon et Baucis », « Mireille », « Le Jongleur de Notre-Dame », etc. — 21 h. 30 : Violoncelle. — 21 h. 45 : Valses.

LAUSENBERG (482,2 m.). — 1 h. 10 : Disques. — 12 h. 35 : Marche ; Chantilly, valse ; Mozart et serrurier, ouverture ; Chants de la Volga, fantaisie ; Valse-scherzo ; Lorsque croisée ; Rêves, valse-rêverie ; Prinz wilder Willen, fantaisie ; Pot-pourri sur Weber ; Presticsimo, galop. — 15 h. 45 : Musique de chambre. — 19 h. : Mille et une nuits, valse ; Maritana, ouverture ; Czar et charpentier, mélodies ; Romance en la dièse mineur ; Rhapsodie norvégienne ; Intermède ; Airs populaires allemands ; Airs du Rhin. Suite du concert ; Rêverie ; Caro mio ben, lied ; Paganini, pot-pourri sur l'opérette ; Mazurka russe ; Airs et couplets populaires ; Karama, intermezzo. Concert de l'Hôtel de la Poste à Elberfeld, par l'orchestre.

STUTTGART (374 m. 1). — 9 h. 30 : Disques. — 14 h. 15, 15 h. 15, 19 h. 15 et 23 h. 30 : Concerts.

BRUXELLES (541 m. 5). — 17 h. : Danses. — 18 h. : Causerie sur Goethe. — 19 h. 10 : « La Belgique gourmande ». — 19 h. 30 : La Cité ; Un homme de menuet ; Danse slave ; Chant d'amour ; Tannhauser. — 20 h. : La demi-heure de « La Voix de son Maître ». — 20 h. 30 : Journal parlé. — 20 h. 45 : Concert. — 21 h. : Chronique de l'actualité. — 21 h. 05 : Reprise du concert.

HILVERSUM (1.071 m.). — 11 h. 35 : Trio. — 14 h. 35 : Concert de La Haye. — 16 h. 20 : Disques. — 17 h. 40 : Orchestre. — 19 h. 55 : Concert d'Amsterdam. — 20 h. 40 : Audition théâtrale. — 22 h. 25 : Disques.

DAVENTRY (1.562 m. 5). — 11 h. : Gramophone. — 12 h. : Ballades. — 13 h. 30 : Orchestre. — 15 h. : Orgue. — 15 h. 30 : Ballades. — 16 h. 15 : Orchestre. — 19 h. 15 : Soirée variée. — 21 h. 55 : Quintette et baryton. — 22 h. : Danses.

DAVENTRY (452,2 m.). — 15 h. 5 ; 16 h. : Orchestre. — 17 h. : Ballades. — 18 h. 30 : Musique légère. — 20 h. : Opéra. — 22 h. 05 : Danses. — 23 h. : Orchestre.

LA PLUPART DES TROUBLES STOMACAUX

tels que les brûlures, lourdeurs, renvois acides, dilatations, nausées et indigestions doivent leur origine à un excès d'acidité du suc gastrique. Pour empêcher ces malaises si douloureux et pour bien digérer, prenez une demi-cuillerée à café de Magnésie Bismurée dans un peu d'eau après les repas ou lorsque la douleur se fait sentir. La Magnésie Bismurée par sa composition alcaline, neutralise l'excès d'acidité, prévient l'intoxication de l'estomac et assure ainsi la parfaite assimilation des aliments. La Magnésie Bismurée se trouve en vente dans toutes les pharmacies.

AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

BOURSE D'AFFRETEMENT DE LILLE

JOURNÉE DU SAMEDI 26 JANVIER

Beuvry-Lille, Q. divers, 11.50 ; Paris, environs, 26 ; Marquette, 12 ; Tourcoing, vicinal, 18.50 ; Comines, 15.50 ; Bruay-Mortagne, 12.75 ; Bruxelles, Vaulx, Chercq, Allain ou Tournai, 16.50 ; Lille, Q. divers, 11.50 ; Louvain, 24 ; Fiers-Slaiskil, 19.25 ; Beaumont-sur-Oise, 27.50 ; Liéramont-Longerbrugge, 22 ; Dunkerque, ville, 14.25 ; Loos-Mortagne, 12 ; Marles-Lille, 11.50 ; Gayant, 9.50 ; Calais, Q. divers, 14.50 ; Mortagne, 12.75 ; Noyelles-Chaumont, 26.50 ; Pont-à-Vendin-Lamotte, Bruil, 26.50 ; Schaerbeek-les-Bruxelles 26 ; Comines, 15 ; Gayant, 8.75 ; Antoing 17.50 ; Creil, 27 ; Violaines-Isbergues, 8.50.

AU CONDITIONNEMENT DE ROUBAIX

MOUVEMENT DE LA SEMAINE OU 21 AU 26 JANVIER

Textiles artificiels, 940 kilos ; laines peignées, 632.098 ; laines filées, fils peignés, 16.216 ; fils cardés, 15.587 ; blousses et laines diverses, 18.946 ; coton, jute, lin, etc. 95.813 ; total 932.120 kilos.

Conditionnement, 2030 1/2 opérations ; titrage 630 ; dégraissage 24 1/2 ; essais divers 12 ; mercerage 650 pièces.

Imprimerie du *Réveil du Nord*
186 bis, Rue de Paris, Lille.

Le Gérant : Emile GEST.

Pourquoi Les Hommes Détestent Les Rides Chez les Femmes

On a toujours pensé qu'il existait une corrélation entre les rides et l'âge et un homme n'aime pas que ses amis lui demandent : "Dites donc, Jean ! Quelle est cette vieille dame qui était avec vous au dîner dansant, hier au soir ?"

Des sommités médicales ont désormais démontré que les rides ne sont pas dues habituellement à l'âge, ni aux intempéries, mais à la sous-alimentation de la peau et il n'y a vraiment aucune raison pour qu'une femme en bonne santé ayant moins de 50 ans soit affligée de rides.

Nous vous garantissons contre 100.000 francs que les Crèmes Tokalon alimente pour la peau, contiennent les éléments nutritifs extrêmement nourrissants et spécialement préparés (crème fraîche et huile d'olive prédigérées ; jaunes d'œufs émulsionnés, extraits végétaux, etc.) qui, au dire des grands spécialistes de beauté, sont nécessaires à la peau pour qu'elle conserve sa jeunesse, sa fraîcheur et sa fermeté, sans la moindre ride. Les femmes de 50 ans peuvent désormais n'en paraître que 30 et obtenir un teint qui pourrait bien provoquer l'envie de beaucoup de jeunes filles. Appliquez la Crème Tokalon, aliment pour la peau, couleur rose, le soir avant de vous coucher, et la crème blanche, non-grasse, le matin. Nous vous garantissons le succès dans tous les cas, sinon votre argent vous sera remboursé. Ne confondez pas les Crèmes Tokalon, aliments pour la peau, avec les crèmes de toilette ordinaires qui ne contiennent pas, à proprement parler, des éléments nutritifs.

Coffret de beauté gratuit. — Notre nouveau coffret de beauté contenant trois petits tubes de Crème Tokalon, Aliment pour la Peau et d'autres produits précieux pour la beauté sera envoyé, à titre gracieux, sur demande accompagnée de trois francs pour frais d'envoi, etc. Adresse : Maison Tokalon, Service 15 D, rue Auber, 7, Paris.

ON ÉVITE
ON SOIGNE, ON COMBAT
EFFICACEMENT
Toutes les Maladies
DES
VOIES RESPIRATOIRES
par l'emploi des
PASTILLES VALDA
ANTISEPTIQUES
Mais le succès n'est assuré que si on emploie bien
LES
PASTILLES VALDA VÉRITABLES
Les EXIGER dans toutes les Pharmacies
En BOITES
portant le nom
VALDA

MARCHANDS !!
PEIGNOIRS — CORSAGES
LINGERIE — CALÇONS
MARINS — CAMISOLES
CHEMISES AMÉRICAINES
PANTALONS — VESTES
COSTUMES ENFANTS
COMPTOIR DU NORD
88, rue du Molinel, 18, LILLE

RELIGIEUSE
donne secret pour guérir Pipi ad 12 h. Hémorroïdes Maladies vénériennes à domicile

IMBATTABLE !!
Robes Alver à vendre. 15.00
Chem. Hom. » » 12.50
Chem. Fem. » » 8.00
Tabliers enfants avec manches pour vendre. 45 an. 6.50
DEVOUCLLE, La Bassée (N.-Pd)
Met débutant au courant

Une très petite **Prise Odophile** guérit en très fort mal de tête

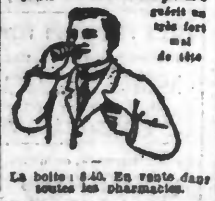

La boîte : 0.40. En vente dans toutes les pharmacies.

QUALITÉ FRAICHEUR PRIX RÉDUITS

LILLE -- 1, Rue Faidherbe, 1 -- LILLE
PRES LE G^D THEATRE

FEUILLETON DU 28 JANVIER 1929. — N° 91

— Parce que vous voulez absolument vous croire prisonnière. Quoi que vous pensiez de moi, mademoiselle, loin d'être votre ennemi, je serai, si vous le voulez, votre meilleur ami, et le plus dévoué de tous, je vous le jure. Je regrette maintenant vivement la violence que j'ai employée à votre égard. Mais, je vous l'ai dit, il le fallait.

Un sourire ironique effleura les lèvres de la jeune fille.

— Je ne connais que quelques personnes à Paris, reprit-elle, des amis qui s'intéressent à moi et que ma disparition doit inquiéter sérieusement ; me sera-t-il au moins permis de leur écrire pour les tranquilliser ?

— Nous verrons cela dans quelques jours ; pour le moment, il y aurait du danger.

Claire ne put se contenir plus longtemps.

— C'est abominable, c'est monstrueux ! s'exclama-t-elle. Prenez garde, monsieur, prenez garde ! Si puissant que vous soyez, il y a une justice pour tous, elle sait trouver le coupable et, tôt ou tard, elle châtie le crime ! Je ne me laisserai pas abuser par vos paroles hypocrites ; on veut me tendre un piège, je le sens, je le devine ; qui, vous méditez quelque infamie ! Mais Dieu ne m'abandonnera pas, il me donnera la force, et, devrais-je me tuer sous vos yeux, me tuer, entendez-vous, je vous échapperai !...

Blaireau eut un haussement d'épaules.

— A votre âge, on tient à la vie, dit-il, on veut connaître une partie des joies que promet l'avenir. Mais je veux bien vous le répéter, vous n'avez rien à craindre, aucun piège ne vous sera tendu ; seulement, ne vous laissez pas aller à la violence, ce serait inutile ; soyez soumise. Hier, vous pouviez être un danger pour moi et pour d'autres ; vous êtes en ma puissance aujourd'hui, c'est vous dire que lorsque mon intérêt l'exige, je ne recule devant rien, c'est vous dire que rien ne peut fléchir ma volonté. Maintenant, voici le conseil que je vous donne : résignez-vous !

— Jamais ! cria-t-elle avec énergie ; je ne veux pas rester plus longtemps dans cette maison où tout ce que j'entends, tout ce que je vois m'inspire l'épouvante et l'horreur !

Elle se leva, frémissante, l'œil en feu, et bondit vers la fenêtre.

Blaireau avait deviné son intention, il fut assez tôt près d'elle pour la saisir à bras-le-corps et l'empêcher de se précipiter dans le vide.

Claire poussait des cris désespérés.

Blaireau la traîna à l'autre extrémité de la chambre, où elle tomba affaissée sur le parquet.

Aux cris poussés par la jeune fille, la Solange avait entr'ouvert la porte Blaireau lui fit signe d'entrer ; il alla fermer la fenêtre, puis il revint à Claire, qui se tordait dans une horrible convulsion.

— Elle a voulu se jeter par la fenêtre, dit-il à sa complice.

— Ce matin, elle en a eu déjà la pensée, répondit la Solange.

— Alors, elle n'est pas bien dans cette chambre ?

— J'ai compris.

La vieille s'approcha du mur, fit jouer un ressort, caché dans la boiserie et une porte secrète tourna lentement sur ses gonds rouillés. Cette porte était l'unique entrée d'une petite pièce carrée meublée seulement d'un lit de deux chaises et d'un fauteuil. Elle recevait le jour par une lucarne, pratiquée dans la toiture.

Malgré ses cris et une vigoureuse résistance, Claire fut portée dans cette pièce presque noire, qui ressemblait plus à un cachot qu'à une chambre.

— Vous êtes si peu raisonnable, lui dit Blaireau, que vous me forcez à prendre des précautions pour vous protéger contre vous-même. Vous seriez capable de faire quelque folie, je ne le veux pas.

— Je vous avais bien recommandé, pourtant, d'être gentille, ajouta la Solange en manière de consolation.

Claire leur répondit par un regard de suprême dédain.

Ils la laissèrent seule. Le visage de Blaireau s'était assombri, il paraissait en proie à une agitation extraordinaire. La vieille le regardait avec étonnement.

— Vous êtes contrarié ? lui dit-elle.

— Je ne sais ce que j'éprouve, répondit-il, cette petite a produit sur moi une impression étrange.

La Solange se mit à rire. Un regard dur de Blaireau étouffa cette saillie qui n'était pas de circonstance.

— Oh ! elle me sera fatale ! murmura-t-il d'une voix sourde. Elle a une énergie, une volonté...

— Bah ! vous en avez dompté de plus farouches.

Blaireau eut un regard si terrible que la Solange, effrayée, fit deux pas